

Les Règles Professionnelles

Isabelle ALI

En avril et mai 2013, la F.O.F a été conviée par les représentants de la Direction Générale de l'Offre de Soins (Ministère de la Santé) à deux réunions de rédaction des futures règles professionnelles. Odile KNYSZ et Isabelle ALI y représentaient la F.O.F.

L'idée de ces règles émanait de la FNO et a reçu un écho favorable au Ministère car nous n'avons pas d'ordre professionnel contrairement à la majorité des paramédicaux.

Ce travail devait être rondement mené : en deux réunions, trois au maximum. Il nous fallait donc faire des propositions dans un laps de temps très court.

Nos écrits ont été lus mais le travail s'est appuyé sur les propositions de la FNO toujours ramenées aux règles professionnelles existantes pour les infirmières, les podologues...

Il y avait peu de place à une création de règles spécifiques à notre profession.

La ligne directrice était « lissage » et « équivalence » entre toutes les professions de santé.

Ce fut une expérience différente du long travail sur la formation initiale.

Toutefois, cela nous a permis de repérer les règles (du code de la santé publique) qui existent pour réglementer notre métier, celles qui ne seront pas reprises dans les règles professionnelles en cours.

Cela pourrait ouvrir un nouveau chantier passionnant : faire connaître les règles actuelles et mal connues en même temps que les nouvelles !